

L'essentiel

LE MAGAZINE

de Brindas



**Les écoles de Brindas :
les projets dédiés
aux enfants**

p.19

N°87 - SEPTEMBRE 2021



06



11



32



17



36

RETOUR EN IMAGES.....4/5

(Comme si) vous y étiez

EN BREF.....6/8

Vos informations

À VOTRE ÉCOUTE.....9

Les questions des Brindasiens

L'ACTION COMMUNALE.....10/15

L'automne à la Médiathèque

Bienvenue à...

Vidéoprotection

Conférence du centenaire

Budget 2022

Prêts pour le marché de Noël ?

Réserver une salle en ligne

Lancement de la révision du PLU

Forum des associations

L'ACTION INTERCOMMUNALE 16/17

Solidarité Emplois

NO[S] LIMIT[ES]

10 Piscine de Vaugneray 17

LE DOSSIER.....18/21

Affaires scolaires :
l'avenir de nos enfants

LE VIVRE-ENSEMBLE.....22/23

10 Sur la route, respectons les règles !

DU CÔTÉ

DES ASSOCIATIONS.....24/31

12 La passion de la danse 24

13 Salon des vins et saveurs 25

13 DDEN 25

14 10 ans de jumelage 26

15 Amicale laïque de Brindas 28

Brind'accord 28

16 ASB 29

16 MJC 30

LE PORTRAIT.....32

Georges Adilon

AMUSONS-NOUS.....34/35

Double page détente

BRINDAS, QUELLE HISTOIRE ! ...36

Le vin de Brindas

LIBRE EXPRESSION.....37

Les tribunes politiques

INFOS PRATIQUES.....38/39

Toutes les informations dont vous avez besoin

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BRINDAS

Parution trimestrielle, 4 numéros/an

- ➔ Directeur de la publication_Frédéric Jean, maire
- ➔ Coordination et rédaction_Service communication
- ➔ Création graphique_Trait chouette, Service communication



- ➔ Photographies_Mairie, associations, Shutterstock
- ➔ Impression_Imprimerie Riccobono en 3 000 exemplaires imprimés sur papier composé uniquement de fibres provenant de forêts gérées à long terme, ISO 14001, Imprim'vert®
- ➔ Dépôt légal_Juillet 2021



Bonne rentrée !

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE COMMENCE ET AVEC ELLE, LA PROGRESSION DE L'ENSEMBLE DES PROJETS DE CAMPAGNE.

Chères Brindasiennes, chers Brindasiens,

Tout d'abord, j'espère que vous êtes en bonne santé ainsi que vos proches. En cette rentrée, comme tous, je souhaite que la vie reprenne ses droits, c'est pourquoi nous avons d'ores et déjà programmé un certain nombre de rassemblements, dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires, dès cet été mais également dans les mois à venir. À cette occasion, je tiens à remercier les professionnels qui s'investissent dans la lutte contre la covid 19 et notamment les agents de la CCVL, les médecins du centre de vaccination pour le travail formidable qu'il accomplissent.

Ainsi, nous pourrons nous retrouver le 11 décembre au traditionnel **marché de Noël** avec la participation des associations brindasiennes et celles des artisans qui exposeront leurs créations faites main et fabriquées en France. Un autre temps fort sera celui de la **commémoration du 11 novembre** pour entretenir la mémoire de nos ancêtres tombés au front.

À l'échelle de la communauté de commune, je suis ravi que le projet d'extension de la **piscine intercommunale** touche à sa fin. Le chantier avait pris du retard en raison du confinement mais elle réouvrira en novembre.

À Brindas, les grands projets de campagne se poursuivent tel que **l'extension du groupe scolaire**. Comme il est évoqué dans le dossier dédié aux affaires

scolaires plus loin, la construction d'une extension de 6 classes à l'école maternelle, d'un restaurant scolaire et d'une cuisine de production de repas, et la réhabilitation de la maternelle du haut afin de pouvoir accueillir des enfants de l'école élémentaire est en cours. Le Jury de concours se déroule actuellement et le projet ainsi que l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte) devrait être très bientôt sélectionnée. La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous avons accueillis une nouvelle équipe d'agents (ATSEM, responsable du pôle scolaire, cuisinier) qui travaillent de concert afin que l'année scolaire se déroule au mieux.

Je remercie les agents des écoles de leur travail pour faire bénéficier les élèves des meilleures conditions d'apprentissage et d'éducation.

Je me réjouis du premier **Conseil Municipal des Enfants** qui incite les jeunes brindasiens à participer à la vie citoyenne de leur commune. L'autre grand projet qui me tient à cœur est la **vidéoprotection** pour assurer une meilleure sécurité aux citoyens brindasiens. Nous continuons aussi l'organisation de conférences, la mise en place de référents de quartier, la révision du PLU...

J'espère que la reprise s'est bien passée et remercie l'ensemble des bénévoles, des agents municipaux et du personnel associatif et scolaire qui œuvre au bien-être des brindasiennes et brindasiens !

La rentrée scolaire s'est bien passée dans le respect du protocole sanitaire.

Frédéric Jean, maire

27/08

FÊTE MUSICALE DE L'ÉTÉ

Le groupe **Newzik Live Band** a mis le feu Place de Verdun. Cette soirée a réuni petits et grands dans une ambiance **dansante et festive** en toute sécurité. À 17h, une scène ouverte était aussi organisée par la MJC, la Médiathèque et le Comité des Fêtes.



©LeVieuxBrindas

 (comme si)

27/07

VISITE DÉCOUVERTE DU VILLAGE DE BRINDAS

Les membres du Groupe de Recherches historiques du Vieux Brindas ont animé un des nombreux RDV Découverte des Monts du Lyonnais. Au programme, la **découverte de l'ancien château féodal, l'église Saint-Blaise, les ruelles...**



26/06

HUMANIA DE ASCENDANCE

Lors de leur spectacle de fin d'année, les danseuses ont ravi les spectateurs avec **20 ballets insolites et décalés** et d'autres **tableaux artistiques originaux.**



REMISE DES CADEAUX À L'ANNEXE

L'après midi a commencé par la remise des cadeaux par le maire aux enfants de grande section de maternelle et de CM2 puis elle a continué avec des chansons et les danses apprises avec Olivier Arnoux ! Pas de boîte rouge cette année mais un sac en toile réutilisable et une encyclopédie multi médias. Les enfants prendront plaisir à lire les différents ouvrages choisis spécialement pour eux.

02/07

vous y étiez ?



13/07

BAL DES POMPIERS ET FEU D'ARTIFICE !

Les spectateurs sont venus nombreux admirer le feu artificiel. La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel Bal des Pompiers de la commune. Ambiance festive garantie !



©DR



© Chez Colette

Juillet

VENDREDIS COMMERÇANTS

Le centre-ville de Brindas était bien animé les vendredis soirs ! Les brindasiens ont profité de l'ouverture exceptionnelle des commerces et des restaurants en nocturne ainsi que d'animations musicales dans la bonne humeur.

Vite, ça chauffe !

La Terre subit un dérèglement climatique face à la pollution grandissante que produit l'Homme. Il est temps d'agir !

Venez nombreux à la **conférence sur le climat** qui se déroulera vendredi 15 octobre à 20h à la grande salle des fêtes de Brindas, animée par Monsieur Simon, ingénieur et spécialiste des enjeux climatiques et énergétiques.

EN SAVOIR +

 brindas.fr



ÉCONOMIE

Bienvenue à...

→ Etsicetaït (artisane, tapissier, décorateur)

Réfection et rénovation de fauteuils, création de rideaux et stores...
37 rue du Pré Magne

 06 67 62 92 95

 etsicetait.fr

→ Écuries Balaska

Cours d'équitation, balade à cheval, stages...
170 chemin de la Chalendrière

 06 26 74 81 46

 ecuries-balaska.com

→ Atelier Thiot

Tous travaux de menuiserie : fabrication et/ou pose d'éléments de rangement, de fenêtres, de portes, de cuisine...

80 chemin du Devay

 06 77 76 75 28

 charles@atelierthiot.fr

SANTÉ

28



C'est le nombre de personnes qui ont souscrit à la Mutuelle Communale en 2019. **Pour bénéficiaire d'une couverture santé à tarif négocié, sans condition et sans limite d'âge ni formalité**, n'hésitez pas à prendre RDV lors des permanences prévues.

EN SAVOIR +

Vous êtes intéressé(e) ?

Appelez la mairie de Brindas et donnez vos coordonnées (nom, prénom, adresse et téléphone) au 04 78 16 02 00.

SOLIDARITÉ

Vente de sapins de Noël

L'Amicale Laïque de Brindas organise de nouveau une vente de sapins de Noël.

Commandez un beau sapin Nordmann coupé et naturel auprès de l'association, et récupérez-le samedi 4 décembre place de la Paix.

Une belle occasion de se faire plaisir tout en soutenant une action réalisée au profit des écoles publiques de Brindas !

EN SAVOIR +

 04 78 45 10 44

 suzanne.delay@wanadoo.fr



Un chef pour le portage des repas à domicile !

Depuis plusieurs années, le CCAS a mis en place un **service portages de repas à domicile** pour les personnes rencontrant des difficultés à cuisiner.

Arrivé aux termes du marché précédent, un nouveau marché a été lancé par le CCAS avec l'ambition d'améliorer la qualité des repas.

Le prestataire retenu depuis le 2 août est le **traiteur et restaurateur haut-de-gamme** Jacques Lafargue, faisant partie de l'association des chefs cuisiniers Les Toques Blanches Lyonnaises. Les bénéficiaires ont vu du changement dans leur assiette. Deux menus au choix sont proposés quotidiennement, y compris pour les personnes diabétiques. **Les livraisons sont toujours assurées par des bénévoles attentionnés et motivés.**

EN SAVOIR + et devenir bénévole

 ccas@brindas.fr



SOLIDARITÉ

Une formation pour les aidants



De septembre à novembre, un **programme de formations séquentiel en 6 modules** est proposé par le SIPAG avec la participation de l'Association Française des Aidants. Ces modules permettent d'informer, d'échanger et de conseiller les aidants qui rencontrent

des difficultés au quotidien.

EN SAVOIR +

melanie.pothier@lesipag.org

DÉPLACEMENTS

200 €



C'est le montant de la subvention accordée par la Commune par foyer pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Cette subvention est cumulable avec celle de la CCVL.

EN SAVOIR + Pour connaître les conditions d'attributions et télécharger le dossier de demande de subvention brindas.fr

CITOYENNETÉ

Commémoration du 11 novembre

Afin de **commémorer la Guerre 14/18**, rendez-vous devant la mairie pour le cortège jusqu'au cimetière à 10h. À la fin de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi à la grande salle des Fêtes.

JEUNESSE

Cap sur le Passeport jeunes !



Commencez la rentrée en beauté en faisant le **plein d'activités avec le Passeport jeunes**. Cette aide financière est accordée par le Centre Communale d'Action Sociale pour les jeunes de 3 à 15 ans scolarisés à Brindas.

EN SAVOIR +

☎ 04 78 16 02 04

✉ ccas@brindas.fr

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES



La Semaine Bleue souffle ses 70 bougies

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire » est le thème de la Semaine Bleue 2021. Ces 7 jours sont un moment privilégié pour se souvenir de la place importante de nos aînés dans notre société.

Du 4 au 10 octobre, des animations sont organisées pour consolider les liens intergénérationnels, aider les personnes âgées à renouer des liens sociaux ou encore lutter contre la fracture numérique...

EN SAVOIR + semaine-bleue.org



Une entrée **théâtrale**

Ombres, gaines, fils, théâtre d'objets... toutes les techniques sont invitées au sein du **musée Théâtre Guignol** pour le plaisir des petits et grands. Avec 11 spectacles programmés, c'est une saison particulièrement riche et dense qui s'annonce. Humour et dérision, critiques et décryptage de notre société sont ici conviés. Le tout animé par la magie de la scène, les jeux de manipulation, la poésie des regards...

Découvrez des spectacles pour le jeune public avec **Fellini Zirkus Boulevard**, par **Il Cappello Rosso** le **dimanche 3 octobre** et Jeu par la **Compagnie A Kan La Dériv'** le **12 décembre**

EN SAVOIR +  ccvl.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



NO[S] LIMIT[ES]

La CCVL organise avec le soutien de nombreuses associations des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière (vidéo, voiture tonneaux, lunettes d'alcoolémie...)

Venez partager un moment convivial et ludique pour petits et grands le 9 octobre.

EN SAVOIR +  brindas.fr



Inscription



liste électorale

L'élection présidentielle aura lieu en avril 2022. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez d'ores et déjà vérifier votre inscription en mairie ou sur service-public.fr.

Si vous venez d'emménager à Brindas, signalez bien votre changement de domicile.

Vous avez jusqu'en février 2022 pour accomplir les démarches.

EN SAVOIR +

 service-public.fr

LOISIRS



Retrouvez le **marché de Noël !**

Plongez dans une ambiance féérique et festive et venez faire vos cadeaux auprès de plus de 40 stands d'artisans venus proposer leurs créations !

EN SAVOIR +  brindas.fr



Médiathèque

Comme un battement d'aile

La compagnie Nid de poule propose une ballade poétique et joyeuse qui éveillera les plus petits et touchera les plus anciens. Spectacle **sur réservation**, ouvert au public de 3 à 103 ans le samedi 13 novembre à 10h.

EN SAVOIR +

 brindas.opac3d.fr

 04 78 87 98 82

 mediatheque@brindas.fr



Posez vos questions à
accueil@brindas.fr



Dans le dernier bulletin municipal, vous aviez évoqué un logiciel de location de salles. Est-ce qu'il faudra toujours se déplacer en mairie ? Comment ça marche ?

Fabrice O.



→ Courant octobre 2021, vous n'aurez **plus besoin de vous déplacer en mairie pour louer une salle**. Un logiciel de gestion de location des salles municipales sera mis en place par la Commune pour simplifier vos démarches. Vous pourrez vérifier les disponibilités, réserver en amont et même payer en ligne par carte bancaire. Le logiciel sera disponible via le site internet de la mairie. Vous pourrez y trouver toutes les informations en ligne. Pour tout autre renseignement, envoyer un mail à l'adresse suivante: reservations.sallesmunicipales@brindas.fr

J'ai entendu parler de la Mutuelle communale. Où puis-je trouver des informations ?

Claire M.



→ La Mutuelle Communale est un dispositif qui permet de bénéficier d'une couverture santé à tarif négocié, sans conditions ni limite d'âge. Pour l'obtenir, il suffit d'appeler la **mairie de Brindas** au 04 78 16 02 00 aux horaires d'ouverture et de leur fournir **nom, prénom et numéro de téléphone**. Vous serez ensuite rappelé pour un entretien individuel lors d'une permanence. Les permanences auront lieu chaque **jeudi après-midi du 16 septembre au 18 novembre** de 14h00 à 17h00 (heure du dernier RDV).



Est-ce possible de laisser mon enfant à la cantine, alors que je n'ai pas fait de réservation ? Comment dois-je procéder ?

Véronique C.

→ Vous pouvez naturellement confier votre enfant aux activités du temps périscolaire ainsi qu'au restaurant scolaire, même s'il n'est pas prévu le jour concerné. Dans ce cas, vous devez **impérativement avertir la responsable du temps périscolaire**, Aurélie ROUX par téléphone au 06 23 64 28 41 ou par mail à aurelie.roux@brindas.fr, ainsi que l'école de votre enfant, si possible par téléphone ou par un mot dans le cahier de liaison (si vous estimez que votre enfant est assez « grand » pour penser à le montrer à son enseignant).

N.B : une information verbale de la part d'un enfant n'est pas suffisante.



Suivez-nous
sur Facebook
Commune de Brindas

Attention : la Commune de Brindas laisse jusqu'à la veille avant midi pour réserver sur le portail famille, les présences non réservées doivent donc être exceptionnelles et liées à des événements de dernière minute imprévus. Elles font par ailleurs l'objet d'une surfacturation.



MÉDIATHÈQUE



L'automne à la médiathèque

CET AUTOMNE, L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS ACCUEILLERA POUR VOUS PRÉSENTER LES NOUVEAUTÉS ET SES COUPS DE CŒUR LITTÉRAIRES ET MUSICAUX.

Le Club Mezzanine, club littéraire de la médiathèque, reprend son activité cet automne. La rentrée littéraire vous sera présentée le samedi 16 octobre à 10h30.

Le Prix Mezzanine, une sélection de livres choisie par la médiathèque, a mis en lumière des **auteurs talentueux** mais malheureusement peu connus. Le temps des vacances est souvent propice à la lecture et l'équipe de la Médiathèque espère que vous serez **nombreux à voter en ligne, mais aussi in situ, par mail, téléphone pour le Prix Mezzanine 2021**. Elle adore vous faire partager ses coups de cœur et espère que sa sélection vous a plu.



Deux évènements musicaux vous attendent également pour cet automne :

→ le samedi 9 octobre à 11h, la chanteuse Hoxy More viendra en solo pour une **performance acoustique entre chanson et rock**, convoquant les esprits de P!nk et d'Edith Piaf.

→ Puis le samedi 4 décembre, le musicien brindasien Pascal Faure animera un **concert/spectacle destiné aux enfants** intitulé « *C'est fou, ces histoires de loups !* ». De quoi renouer avec la musique vivante de la plus belle des manières...

EN SAVOIR +

Renseignements et réservations

brindas.opac3d.fr

☎ 04 78 87 98 82

SCOLAIRE

Bienvenue à ...

CETTE RENTRÉE 2021, DE NOUVELLES PERSONNES SONT VENUES GROSSIR LES RANGS DE L'ÉQUIPE.

Voici les **nouveaux** au sein des écoles de la Commune, de gauche à droite : Émilie Augoyat, ATSEM, Sylvie Masclaux, responsable du pôle scolaire, Sophie Ferrier, ATSEM et Christophe Meyer, le nouveau responsable du restaurant scolaire.

Évoluant dans le **secteur de l'éducation** depuis une vingtaine d'années, Sylvie Masclaux a quitté son poste de responsable d'espace famille de Vaulx-en-Velin pour la commune de Brindas. «*Je découvre l'activité du service scolaire et j'ai pour projet de colorer la vie des écoliers brindasiens. J'ai été ravie de rencontrer l'ensemble des personnes du pôle scolaire, les directrices des écoles et je suis sûre que nous allons pouvoir mener de nombreux projets ensemble.*»

Christophe Meyer, quant à lui, était le **chef cuisinier du collège** Georges Charpak et il est impatient de relever ce nouveau défi.

Mesdames Augoyat et Ferrier remplacent d'une part une ATSEM partie à la retraite et d'autre part une autre ayant choisi de changer de Commune notamment afin de se rapprocher de son domicile. Ainsi, chaque enseignant bénéficie d'une ATSEM pour l'**accompagner dans la gestion de sa classe**.





SÉCURITÉ

Vidéoprotection dans les lieux publics

LA VIDÉOPROTECTION EST L'UN DES GRANDS PROJETS DE LA COMMUNE POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DES BRINDASIENS.

Rappelons d'abord ce qu'est la vidéoprotection: c'est un système d'enregistrement et de visionnage en direct d'images prises sur la voie publique, afin d'**assurer la protection des personnes et des biens**. Les caméras enregistrent et retransmettent les images en temps réel sur un écran, situé dans un local dédié.

L'installation d'un tel dispositif doit faire l'objet d'une **autorisation préfectorale**. Elle est limitée par un cadre juridique qui garantit un **droit d'information, d'accès et de recours aux particuliers**.

La mairie est accompagnée par le référent sûreté du groupement de gendarmerie départementale, afin de **déterminer les lieux stratégiques d'implantation**, permettant ainsi de pouvoir identifier les auteurs d'actes de délinquance. Aujourd'hui, l'emplacement des caméras

de vidéoprotection a été validé sur plusieurs endroits stratégiques de la Commune.

Seules quelques personnes sont habilitées à visionner les images qui sont conservées un laps de temps défini. Le système est géré par la Police Municipale qui opère des extractions d'images uniquement sur la réquisition d'un officier de police judiciaire pour les besoins d'une enquête.

En parallèle de la vidéoprotection, la Commune est en train de mettre en place des **référénts de quartier** pour renforcer la participation citoyenne pour la sécurité de tous.



ÉVÈNEMENT

Conférence du centenaire des monuments aux morts

ANIMÉE PAR MADAME MARTINE AUBRY, UNE CONFÉRENCE VOUS DÉVOILERA PLUS D'INFORMATIONS SUR CETTE PÉRIODE IMPORTANTE DE L'HISTOIRE.



Les « monuments aux morts » sont des édifices érigés par les collectivités territoriales ou les communes pour se **souvenir de leurs concitoyens tombés pour la France**.

Pour le **centenaire de l'édification des monuments aux morts en France**, une conférence est organisée le samedi 13 novembre 2021 à 10h à la grande salle des fêtes. Cette **conférence** sera animée par Madame Aubry, chercheuse et professeure à l'Université de Lille 3 en sciences de l'Information et du Document. Co-auteur de livres qui recensent tous les monuments aux morts de chaque département, elle vous dévoilera plus d'informations sur cette **période importante de l'Histoire**.

Nous vous attendons nombreux.

EN SAVOIR +

☎ 04 78 16 02 00

FINANCE

Budget 2022 : **top départ !**

À PEINE VOTÉ LE BUDGET 2021 (CF L'ESSENTIEL N°83), IL EST NÉCESSAIRE DE S'ATTELER AU BUDGET DE L'ANNÉE SUIVANTE. MONSIEUR LE MAIRE NOUS EN DIT PLUS...

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous parler de l'élaboration de ce budget 2022 ?

Le budget se prépare en amont. Déjà en octobre 2021, chaque service recense les besoins essentiels au bon fonctionnement de la Commune. Ils doivent détailler et expliquer les dépenses selon la lettre de cadrage que je leur fais parvenir. La lettre de cadrage permet de fixer les objectifs et les contraintes budgétaires. Elle se réalise en fonction des recettes (taxes foncières, autofinancement...) et de l'équilibre du budget de l'année précédente.

La préparation du budget est avant tout un acte politique fort qui nécessite de la confiance entre les services et les élus.

À Brindas, le débat d'orientation budgétaire, ou DOB, a lieu courant janvier pour discuter des orientations financières. Il se déroule obligatoirement avant le vote du budget. La loi veut que le vote soit réalisé avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Comment se font les choix budgétaires ?

En collaboration avec la Direction des Finances, et après avoir listé les besoins, des réunions de travail sont organisées avec chaque service en présence des adjoints délégués (environnement, association etc). Certaines demandes spécifiques peuvent faire l'objet de commission. Je pense notamment à la commission associations qui examine les demandes de subventions.

Suite à ces réunions de travail, des arbitrages peuvent avoir lieu lors de conseils d'adjoints en fonction des priorités et du Plan Pluriannuel d'Investissements, qui recense l'ensemble des grands projets de mandat. Parallèlement, la direction des Finances établit un rapport d'analyse financière qui permet à l'ensemble des élus d'avoir une vision globale sur l'état financier de la commune. Ce rapport fait l'objet d'un premier débat lors d'une commission finances (décembre) et il est ensuite débattu lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal de janvier. Ce débat clôture ainsi les derniers arbitrages du budget. Le budget 2022 sera ensuite présenté et discuté en commission finances (fin janvier) et voté lors d'un conseil prévu cette année en mars.

Quels sont les garde-fous du budget ? Est-ce que le budget est contrôlé par l'Etat ?

Il y a effectivement un contrôle strict du budget des communes par l'État. En effet, le budget doit répondre à des normes et à un calendrier comptable et à des contrôles stricts. Le budget prévisionnel est soumis au contrôle de la préfecture et à celui de la chambre régionale des comptes.



ANIMATION

Prêts pour le **marché de Noël ?**

NE MANQUEZ PAS LE MARCHÉ DE NOËL
RENDEZ-VOUS SAMEDI 11 DÉCEMBRE À LA GRANDE SALLE DES FÊTES.

L'équipe municipale avec la participation des associations de Brindas est ravie de vous inviter cette année encore au **marché de Noël**. Venez plonger dans la magie de Noël le 11 décembre, voici le programme :

- ➔ Une **quarantaine d'artisans et créateurs** vous feront découvrir leurs créations faites main, avec beaucoup d'amour et de savoir-faire. C'est l'endroit idéal pour faire vos achats de Noël et trouver des idées de cadeaux originales.
- ➔ Des **ateliers créatifs pour les enfants**. Ils repartiront avec leurs créations pour parer la maison de ses plus belles décorations de Noël en attendant le grand jour.
- ➔ **Petite restauration et buvette** pour savourer ce délicieux instant. Noël est aussi un moment de gourmandise à partager en famille et entre amis.

Nous espérons que vous passerez un bon moment dans une ambiance joyeuse et magique à la Grande Salle des Fêtes.



MODERNISATION

Réserver une salle **en ligne !**

LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS EST IMPORTANTE POUR AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MAIRIE. DANS CE BUT, UN LOGICIEL DE GESTION DES SALLES MUNICIPALES SERA DISPONIBLE COURANT OCTOBRE 2021. ON VOUS EN DIT PLUS...

Prévu pour octobre 2021, un nouveau logiciel de gestion de salles sera mis à disposition en ligne. Le but est de **moderniser** et dématérialiser les services dans une optique d'efficacité et de praticité. Il sera possible d'y accéder via le site de la mairie. Ce logiciel va **faciliter l'accès au service** pour les usagers, ils pourront désormais **vérifier la disponibilité des salles** à louer en ligne sans avoir besoin de se déplacer à la mairie. Les salles à louer sont la petite et la grande salle des fêtes ainsi que la salle d'exposition du Clos des Arts. En plus d'avoir une visibilité sur la disponibilité des salles, les internautes pourront **pré-réserver** celle souhaitée. Ils pourront également déposer tous les documents nécessaires en ligne et même **régler par carte bancaire**. Si vous préférez un autre moyen de paiement, il sera toujours possible de régler par chèque en mairie. Tous les renseignements à propos de l'équipement des salles et de leur capacité d'accueil seront disponibles sur le site de la mairie.



La mise en place est prévue courant octobre 2021.

EN SAVOIR +

Renseignements

brindas.fr

reservations.sallemunicipales@brindas.fr



URBANISME

Lancement de la révision générale du plan local d'urbanisme

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021, A ÉTÉ DÉLIBÉRÉ LE LANCEMENT DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Le PLU est le document d'urbanisme à l'échelle communale qui exprime les **ambitions de la municipalité** sur l'aménagement et le cadre de vie. C'est aussi un **outil de réglementation qui régit les droits à construire**.

Afin de tenir compte de l'évolution des textes dans le domaine de l'urbanisme mais également afin de répondre aux besoins de la population brindasienne en lui permettant de continuer à bénéficier du cadre de vie qu'offre la commune de Brindas tout en tenant compte de son développement important, la municipalité a décidé de lancer une révision générale du PLU de la Commune. C'est pourquoi, lors du conseil municipal du 12 juillet 2021, a été délibéré le lancement de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU).

Bien que la procédure de révision n'en soit qu'au stade des prémices, d'ores et déjà les objectifs suivants se dégagent :

- ➔ La **maîtrise du développement de l'habitat** en priorisant la densification tout en préservant les nappes pavillonnaires excentrées.
- ➔ Le **développement d'une offre de logements diversifiée** pour permettre la réalisation d'un parcours résidentiel.
- ➔ La définition des **aménagement viaires** et des **équipements d'infrastructure** nécessaires pour accompagner le développement de la commune.
- ➔ L'intégration des conditions d'un **développement économique équilibré** tout en favorisant une dynamique de commerces de proximités.
- ➔ La mise en place d'une réflexion globale sur le volet **écologique**.

Bien entendu, la révision du PLU fera l'objet d'une concertation avec la population selon les modalités suivantes :

- ➔ Publication d'un avis sur le site internet de la commune et sur les panneaux lumineux signalant le **lancement de la procédure**.
- ➔ Mise à disposition aux heures d'ouverture de la mairie et tout au long de la procédure, d'un **registre** destiné à recueillir les observations et suggestions.
- ➔ **Information régulière** par le biais du site internet de la ville et du bulletin municipal.
- ➔ Tenue d'au moins **deux réunions publiques**.
- ➔ Tenue d'**ateliers participatifs** ouvert à la population.

Cette concertation est l'occasion pour chaque brindasien-ne de faire connaître ses attentes propres, certes, mais également, ses attentes en matière de développement de l'urbanisme et d'avenir pour la Commune.

Nous invitons donc tous les brindasiens-nes à **suivre l'avancée de cette révision**, pour laquelle une page dédiée a été créée sur le site de la Commune, et à participer aux débats lors des **réunions publiques**.

Après l'arrêt du projet, le public sera de nouveau invité à contribuer à la **procédure de révision** au cours d'une enquête publique.

Une telle **procédure est longue** (entre 2 et 3 ans) et, ainsi que rappeler plus haut, son ambition n'est pas de répondre aux demandes particulières mais bien de permettre à la Commune d'anticiper son avenir.

Le lancement de la révision générale du PLU de la commune, la définition des objectifs poursuivis et les modalités de concertation sont détaillés dans la **délibération n°2021-47 en date du 12 juillet 2021**, consultable sur le site de la commune.



ANIMATION

Forum des associations

CET ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE
A RASSEMBLÉ TOUTES LES ASSOCIATIONS BRINDASIENNES.

Le samedi 4 septembre 2021, vous avez pu rencontrer les associations brindasiennes qui ont eu le plaisir de vous **présenter leur programme pour l'année 2021-2022**.

Toutes les **activités sportives, culturelles et solidaires** étaient à portée de main pour découvrir, se renseigner, s'inscrire ou bien se faire une idée lors d'une séance d'essai. L'occasion de se lancer dans de **nouveaux projets pour la nouvelle année !**

Pour vous aider, compte tenu de l'importance des dépenses que subissent les familles chaque année lors de la rentrée, n'hésitez pas à solliciter l'aide accordée par le CCAS, le **Passeport Jeunes**, qui permet d'offrir un coup de pouce financier à toutes les familles pour l'inscription des enfants brindasiens de 3 à 15 ans scolarisés à Brindas dans les activités proposées par les associations de la Commune.

La municipalité qui s'est mobilisée pour l'organisation de l'événement espère que vous avez passé un **moment riche de rencontres et de convivialité** et vous remercie d'avoir été présent !



GRANDS PROJETS

Travaux en cours

VOICI UN APERÇU DES DIFFÉRENTS TRAVAUX EN COURS.

Route de la Pillardière

Les **travaux d'aménagement de surface** se poursuivent et sont entrés dans leur dernière phase.

L'objectif de rouvrir à la circulation, pour la rentrée de septembre, le tronçon Nord entre le chemin des Garennes et la route du Pont Chabrol a été atteint. Les bus scolaires ont pu **reprendre leur trajet normal** et permettre ainsi la desserte des arrêts situés chemin du Gour.

Les **travaux d'assainissement** sont achevés sur l'ensemble de la route de la Pillardière. La réalisation des trottoirs, parkings, chaussées et plantations se poursuivra sans interruption jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Chemin du Morillon

Les travaux de génie civil pour l'**enfouissement des réseaux aériens** se sont achevés courant juillet.

L'achèvement total des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SYDER consistant à **déposer les câbles et les poteaux béton**, pourra se faire seulement qu'après l'opérateur ORANGE aura effectué les prestations qui lui reviennent (câblage, branchements, dépose des poteaux bois).

Carrefour montée de la Bernade/rue des Varennes

Après des travaux de déplacement des lignes Basse Tension par ENEDIS durant l'été, le **chantier de construction de logements** va pouvoir démarrer courant septembre.



SOLIDARITÉ-EMPLOIS

Aide à la **recherche d'emploi**

CRÉE IL Y A 26 ANS, L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ-EMPLOIS ACCOMPAGNE LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LEUR RECHERCHE À BRINDAS, MAIS AUSSI DANS TOUTES LES COMMUNES DE LA C.C.V.L.

Composée d'une **cinquantaine de bénévoles**, l'association Solidarité-Emplois aide les **demandeurs d'emploi** dans leur recherche ou leur **réorientation professionnelle**. Cette aide personnelle et individuelle se traduit dans un premier temps par des entretiens afin d'adapter au mieux la recherche. Que vous soyez ou non inscrit à Pôle Emploi, les bénévoles travailleront avec vous sur vos **C.V. et lettres de motivation**, le type d'emploi que vous recherchez, les domaines de compétences qui sont les vôtres, l'entretien de recrutement... Les relations avec les entreprises du secteur et les partenariats que l'association entretient avec les institutions locales leur permettent de tout mettre en œuvre pour que vous puissiez travailler près de chez vous.

Si vous souhaitez avoir un aperçu des **offres locales**, vous les trouverez sur les feuilles jaunes affichées dans plusieurs commerces de Brindas et sur les panneaux d'affichage municipaux. L'ensemble des offres est aussi disponibles sur le site de Solidarité Emplois.



**SOLIDARITE
EMPLOIS**

Membre de PLACE AUX EMPLOIS

EN SAVOIR +

Inscription et recherche d'un poste possibles sur le site
pae.placeauxemplois.net

Accueil à la permanence le lundi matin de 10 à 12 h,
au Carré d'ass, 32 montée du clos

Renseignement au siège social tous les après-midis

☎ 04 78 44 67 42



ANIMATION

NO[S] LIMIT[ES]

sensibilisation à la sécurité routière

LE 9 OCTOBRE 2021, PARTICIPEZ AUX ATELIERS DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE !
AVEC SES NOMBREUX ATELIERS, LA CCVL VOUS PROPOSE UNE APRÈS-MIDI LUDIQUE...

Le 9 octobre 2021, des **activités et ateliers** pour **sensibiliser les enfants, adolescents et parents à la sécurité routière** sont organisés par la CCVL avec la participation d'associations et des services municipaux brindasiens au parking et à la salle des fêtes de Brindas.

Zoom sur les ateliers «sécurité routière»

- ➔ un **circuit vélo avec des panneaux et le port du casque** afin de sensibiliser les enfants et les familles au port du casque pour les enfants 3-6 ans.
- ➔ **Jeu addi-ado pour les 9-15 ans** pour favoriser le dialogue avec les adolescents sur les conduites addictives.
- ➔ **Atelier de réalité virtuelle** pour prendre conscience du risque que représente l'utilisation d'un smartphone ou d'un GPS en se déplaçant.

- ➔ **Atelier « lunettes de simulation d'alcoolémie »**
- ➔ **Atelier « Apéro responsable »**
- ➔ **La voiture tonneaux** sur le parking
- ➔ **Une désincarcération** par les pompiers de la caserne de Brindas, à l'entrée du parking à 15h
- ➔ **Une animation concernant les sièges autos** et les règles en vigueur pour les parents.
- ➔ **Atelier « vidéos » sur la prévention des conduites à risques** en direction des adolescents et parents.
- ➔ **Une mini-conférence pour les parents d'ados** à 17h sur le thème : « Comment avoir une communication avec mon ado et aborder les conduites à risques sereinement avec lui ? »
- ➔ **Un espace documentation** pour les jeunes et leurs familles

Et encore d'autres activités à ne pas manquer !

AMÉNAGEMENT

Les travaux de la piscine de Vaugneray avancent au fil de l'eau...



©CCVL (Photo 1)

FERMÉE DEPUIS SEPTEMBRE 2019, LA PISCINE DE VAUGNERAY S'AGRANDIT ET SE REFAIT UNE BEAUTÉ. ELLE PROPOSERA DE MEILLEURS ÉQUIPEMENTS ET DES ACCÈS FACILITÉS AU SITE.

Des importants travaux d'expansion ont été entrepris pour accueillir les visiteurs dans un nouveau bâtiment et donner **plus d'espace aux associations sportives**. De nouveaux bâtiments sont sortis de terre pour accueillir plus de visiteurs. Des travaux de rénovation de taille sont aussi en cours, notamment pour les parties administratives et techniques ainsi que l'espace de petite restauration et sa terrasse. Les accès au site seront facilités grâce à de **nombreux aménagements** :

- ➔ un vaste parvis sera réalisé devant l'accueil principal,
- ➔ le cheminement piétonnier entre le parking et le nouvel accueil sera redessiné et sécurisé,
- ➔ l'arrivée de la voie verte sur le site sera aménagée,
- ➔ un grand parking vélos sera créé.

Le gros des travaux est fait :

- ➔ la **construction de l'extension** (photo 1),
- ➔ la **réalisation de 2 bassins**, dont un remplaçant l'ancien bassin «caneton» et disposant désormais d'un **fond mobile** pour adapter la profondeur en fonction des activités planifiées (photo 2)...

Il reste à **finaliser l'ensemble**, notamment la rénovation de la partie existante et les extérieurs (terrain de jeux d'eau pour enfants, plages extérieures)... Les travaux ont permis d'améliorer la qualité de l'établissement en matière énergétique en renforçant l'isolation globale.

Sa réouverture fera de nombreux heureux du côté des écoles, des associations sportives mais aussi du public ! En effet, des **activités de bien-être** vont voir le jour pour le grand public. À l'étage, un sauna agrandi sera aménagé avec des douches, un solarium et une salle de remise en forme. La piscine pourra **accueillir les visiteurs sur de plus grandes plages horaires** grâce à la construction d'un 3^{ème} bassin. En effet, un bassin pourra être réservé au public pendant les heures d'activités des clubs.

La réouverture est prévue début novembre 2021.



©CCVL (Photo 2)



AFFAIRES SCOLAIRES

Les écoles de Brindas : les projets dédiés aux enfants !



3 QUESTIONS À

ISABELLE CHRIQUI-DARFEUILLE
ADJOINTE AUX AFFAIRES
SCOLAIRES ET COMMUNICATION

☑️ Quel est le rôle d'une adjointe aux Affaires Scolaires ?

Mes missions en tant qu'adjointe déléguée aux affaires scolaires sont multiples :

→ être le lien entre les différents services de la mairie (périscolaire, finances, travaux...), les directeurs et enseignants des écoles, les associations de parents d'élèves, les DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) et l'IEN (Inspecteur de l'éducation nationale).

→ écouter les attentes et contraintes de chacun pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

→ animer des commissions affaires scolaires qui traitent des sujets relatifs à la vie des enfants : de la gestion du quotidien (locaux, cantine, activités garderie, sécurité...) en passant par des projets plus structurants tels que le numérique à l'école et le conseil municipal des enfants et bien sûr le

projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire.

Je participe également aux conseils d'écoles : espace d'échanges entre élus, directeurs, enseignants, association de parents et DDEN.

Je travaille en lien avec la responsable du pôle scolaire pour tous les aspects administratifs (logiciel famille, règlement intérieur, demande de dérogation...).

☑️ Pouvez-vous nous rappeler les grandes lignes du projet de l'extension de l'école ?

L'extension de l'école maternelle a été actée lors du conseil municipal de septembre 2020. Rappelons que ce projet va se faire en **deux étapes**: construction d'une extension de 6 classes à l'école maternelle, d'un restaurant scolaire et d'une cuisine de production de repas, et

la réhabilitation de la maternelle du haut afin de pouvoir accueillir des enfants de l'école élémentaire. Le restaurant scolaire sera lui réhabilité afin de devenir un lieu dédié aux activités détente et loisirs des enfants pendant les temps scolaires et extra scolaires. Il hébergera, en

effet, le centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Le planning de ce projet est actuellement respecté :

→ 2021 : procédure et concours

→ 2022 : étude et permis

→ 2023/2024 : réalisation des travaux

→ Septembre 2024 : livraison du bâtiment

☑️ Quels sont les autres projets liées aux affaires scolaires ?

Depuis les élections de juin 2020, nous avons développé le numérique à l'école. L'objectif fixé à la rentrée 2024 d'équiper toutes les classes de l'école élémentaire de tableaux numériques interactifs a été anticipé. Depuis plusieurs semaines maintenant, toutes les classes ont un TNI (tableau numérique interactif).

Le contexte sanitaire a accéléré le déploiement des équipements afin que l'ensemble des élèves aient accès aux mêmes conditions d'apprentissage,

l'échange entre les classes n'étant plus possible. Au niveau du numérique toujours, d'ici la fin de l'année, l'école élémentaire de la Tour va être dotée d'une cinquantaine de tablettes numériques.

Un autre projet phare du mandat est la création du Conseil Municipal des Enfants dont l'élection doit se tenir en septembre/octobre. L'objectif est de collecter les idées des enfants et de les traduire en projets au bénéfice de tous.

La cour de l'Annexe va être réaménagée suite à l'enlèvement de l'algeco qui se trouvait juste derrière l'école. Le périscolaire évolue également avec l'arrivée de la responsable des animations. Beaucoup de projets sont prêts à être déployés mais pour cela, il faut que les consignes sanitaires soient assouplies. D'autres projets sont à l'étude comme la mise en place d'un ramassage scolaire, le tri des déchets au niveau du restaurant scolaire...

PÉRISCOLAIRE

Zoom sur le périscolaire !

LA COMMUNE PORTE UNE GRANDE ATTENTION AUX ENFANTS.

ELLE INVESTIT POUR LEUR DONNER LES MOYENS D'APPRENDRE, DE SE DÉTENDRE ET DE S'ENGAGER DANS LA VIE CITOYENNE.

Voici les **différentes équipes...**

PÔLE ANIMATION



L'équipe est composée de 13 animateurs qui interviennent sur la garderie du matin, le temps de cantine des CP au CM2 et le temps de garderie de 16h30 à 18h30. Ils ont pour mission première de **garantir la sécurité des enfants** sur les différents temps, et de proposer des activités, animations, projets,... aux enfants pour qu'ils puissent **se détendre et s'amuser**.



PÔLE ENTRETIEN



Composée d'une équipe de 9 agents d'entretien, ce pôle permet à vos enfants d'étudier dans un **environnement propre et sain**. Leur rôle est d'autant plus **important en cette période de crise sanitaire**. Ils portent la plus grande attention à ce que les équipements soient désinfectés régulièrement pour assurer une bonne hygiène aux enfants.



PÔLE ATSEM



Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) assistent l'enseignant dans la classe, assurent l'accueil du matin, aident les petits à l'heure du repas, leur inculquent les règles d'hygiène, mais aussi veillent à la propreté des locaux. Les ATSEM jouent un rôle dans l'**apprentissage de l'autonomie** (habillement, lacets...). Le midi, ce sont les ATSEM qui assurent la surveillance des enfants sur le temps de cantine. Dans la cour, mais aussi à table, elles aident aussi les enfants les plus jeunes dans la prise des repas. Leur rôle est donc **primordial dans le suivi et l'épanouissement des enfants**.



PÔLE CUISINE



L'équipe est composée d'un nouveau chef cuisinier, Christophe Meyer, qui est accompagné par 3 assistantes de cuisine. Leur rôle est de concevoir tous les jours des **repas équilibrés** à partir de produits frais, bio et issus de circuits courts. Le temps du repas est un temps d'échange et d'apprentissage important pour les enfants.

Régulièrement, des **repas à thèmes** sont organisés afin de faire découvrir aux enfants des saveurs et des textures différentes. Depuis l'année dernière, il y a également un **repas végétarien** par semaine.



PÔLE ADMINISTRATIF



Sylvie et Céline s'occupent de l'ensemble des **démarches administratives nécessaires au bon fonctionnement du périscolaire**. Céline gère le portail familles en ligne où les parents peuvent trouver leurs réponses concernant toutes les démarches administratives : inscriptions à la cantine et aux activités du périscolaire, règlements... Elle a la charge, entre autres, des listes d'élèves et le suivi des courriers (certificat de scolarité, bulletins trimestriels...). Sylvie, quant à elle, supervise l'organisation de l'ensemble du pôle scolaire et pilote les différentes équipes de ce service.

Le plein d'activités pour la rentrée !

Les enfants participent à des **activités périscolaires** à plusieurs moments de la journée : la garderie du matin et de fin d'après-midi, le temps de cantine et l'étude du soir.

Le temps de repas doit permettre aux enfants de pouvoir **faire une pause** dans leur journée d'élève. Une grande partie de l'équipe travaille depuis plusieurs années dans l'école et l'enfant est au centre des préoccupations. Les animateurs sont capables d'**écouter**, de **discuter**, de **jouer**, de **rire**, mais aussi de **mettre des règles** et des limites afin que chaque enfant puisse être le plus serein possible durant les temps périscolaires.

Tout est mis en oeuvre pour créer une **atmosphère accueillante**, par exemple en mettant en lien les activités périscolaires et les repas de la cantine lors des repas à thème ou des grandes fêtes.



Les objectifs pédagogiques de 2021/2022

Portés par une équipe professionnelle et consciencieuse, les objectifs pédagogiques de cette rentrée sont ambitieux :

- ➔ Faire diminuer les comportements violents dans les cours (insultes, bagarres, ...)
- ➔ Responsabiliser et autonomiser les enfants
- ➔ Organiser des activités permettant la découverte

Les activités qui seront organisées cette année :

- ➔ Découverte de différentes pratiques sportives
- ➔ Organisation de grands jeux
- ➔ Projet de décoration des salles de garderie en association avec l'accueil de loisirs qui occupent les locaux le mercredi
- ➔ Découverte de différentes pratiques artistiques (aquarelle, activités récup, ...)
- ➔ Des activités ciblées pour les CM2 et en partenariat avec la MJC
- ➔ Des interventions d'associations auprès des enfants
- ➔ Des temps d'animation autour du livre à la médiathèque



Nous tenons à **saluer le travail de l'équipe communale** (ATSEM, équipe d'animateurs, d'entretien, de cuisine et du pôle administratif) car depuis plusieurs mois maintenant, ils ont dû sans cesse **se renouveler, s'adapter, se réorganiser** face aux contraintes sanitaires qui n'ont cessé d'évoluer. Ils ont eu à cœur que ces multiples contraintes affectent le moins possible les enfants des écoles (maternelle comme élémentaire).

Pour cette rentrée, le protocole sanitaire étant connu bien en avance, pas de difficultés particulières. La rentrée des enfants de maternelle et d'élémentaire s'est bien passée.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sur la route, respectons les règles !

L'AGGLOMÉRATION EST UN ESPACE OÙ LES PIÉTONS ET TOUS LES VÉHICULES DOIVENT RESPECTER DES RÈGLES D'OR POUR **VEILLER AU BIEN-ÊTRE ET À LA SÉCURITÉ DE CHACUN.**

Attention au stationnement gênant !

Tout stationnement doit se faire dans le sens de la circulation **pour repartir facilement sans gêner les autres usagers.** L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage piéton est interdit ainsi que sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite (sauf si vous possédez une carte de stationnement spécifique) ou au bus, livraison... Après le stationnement, **soyez vigilants lorsque vous ouvrez les portières de votre véhicule,** cela ne doit pas constituer un danger pour soi ou les autres usagers.

Lorsque le stationnement sur la voie publique est soumis au paiement d'une redevance, le justificatif du paiement doit être placé à l'avant du véhicule, bien lisible de l'extérieur ou être transmis par voie dématérialisée selon les modalités fixées par l'autorité compétente. Toutes les **places avec des marquages au sol bleus ou rouges sont des stationnements contrôlés par un disque de stationnement** permettant de limiter dans le temps le maintien du véhicule. Mieux vaut respecter ces règles car tout manquement est puni de **l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe,** c'est-à-dire une amende forfaitaire de 35 €.

Respect des limitations de vitesse

Une **vitesse trop élevée est souvent la cause d'accident.**

La limitation de **vitesse en agglomération est fixée à 50 km/h** dès le panneau d'agglomération à l'entrée de la ville sauf si un panneau précise une autre vitesse. C'est le cas des zones 30 km/h situées près des endroits très fréquentés par les piétons (rue piétonne, école, église, marché, collège...). Notez que si à l'entrée d'une agglomération, on peut voir le panneau agglomération avec en dessous une limitation à 70 km/h, cela indique que la vitesse est fixée à 70 km/h dans la rue principale de l'agglomération jusqu'à règle contraire.

Bien sûr, la vitesse est à réguler en fonction de plusieurs facteurs : la météo, les autres usagers (piétons, vélos...), les travaux... Limiter sa vitesse est primordial car **plus la vitesse est élevée, plus la distance de freinage augmente.**

Ça tourne !

Les carrefours giratoires et ronds-points remplacent peu à peu les feux tricolores pour fluidifier la circulation. La règle est de **laisser la priorité à l'usager arrivant à gauche** et le sens de circulation se fait toujours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. **Bien utiliser les clignotants** est également important afin de bien indiquer aux autres conducteurs la direction que vous prenez.



Bien circuler en vélo et trottinette

→ En vélo



Le vélo se développe et de plus en plus de cyclistes circulent en agglomération. C'est pourquoi il est important de bien partager la route pour plus de sécurité. Les cyclistes doivent **circuler sur les bandes cyclables**, sinon à droite de la route. En aucun cas, les vélos ne doivent emprunter le trottoir, à part si le cycliste marche au pas à côté de son vélo. Par ailleurs, il est nécessaire de descendre de vélo si on emprunte un passage piéton. Lorsqu'on tourne, il faut bien marquer son changement de voie en levant le bras et surtout **respecter les feux tricolores**. Le **port d'un casque est obligatoire** pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers et le **port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié** est également obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.



→ À trottinette

Les trottinettes ont aussi fait leur apparition dans le paysage urbain et doivent aussi obéir à certaines règles. Les rollers, skate-boards et trottinettes **sans moteur** sont considérés comme des piétons et doivent circuler sur le trottoir. En revanche, les **trottinettes électriques doivent circuler sur les pistes cyclables** et sur les routes limitées à 50 km/h. Une trottinette électrique ne doit transporter qu'une seule personne. Le port du casque est conseillé mais non obligatoire. S'il ne gêne pas la circulation des piétons, le stationnement sur le trottoir est autorisé.

Laissez la priorité !

La règle de base définissant les priorités aux intersections est la **priorité à droite**. Cette règle doit être prise en compte s'il y a un panneau de priorité à droite ou s'il n'y a absolument aucun panneau de priorité. Elle indique aux conducteurs que l'usager arrivant de leur droite à un croisement est prioritaire.

La priorité à droite s'applique, le plus souvent, à l'entrée d'une rue ou d'une intersection se trouvant en agglomération.

À l'approche d'une intersection, et en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité, c'est la priorité à droite qui prime.



ASSOCIATION DES FAMILLES

La passion de la danse

CELLE-CI NE VIENT PAS EN NAISSANT... MAIS PRESQUE ! BEAUCOUP DE TRÈS JEUNES ENFANTS SUIVENT LA MUSIQUE EN FAISANT BOUGER LEUR CORPS, INSTINCTIVEMENT EN RYTHME. MAIS COMMENT NAIT LA PASSION DE LA DANSE ?

C'est ainsi que la professeure, Marine El Fassi, « enfant du pays », **a commencé la danse à 3 ans** au Mille club de Brindas et a continué, années après années, sa formation notamment auprès de professeurs aux **références prestigieuses** (Étoiles de l'Opéra de Paris, des Ballets de Monte Carlo, du Metropolitan Opera de New York...) la complétant par des cours et stages de Barre au sol, Modern'jazz, Flamenco, Hip-hop, Danse baroque et Danses du monde, puis a obtenu son Diplôme d'État de professeure de danse.

découvrir la danse en se faisant plaisir, dans le respect du corps de chacun. Pour Marine, il n'y a pas d'esprit de compétition : **la danse est un art** et non un sport.

Ainsi, pour certaines élèves, **danser est devenu indispensable à leur équilibre**, leur apportant plaisir, confiance en elles, joie de partager au sein d'un groupe motivé, de progresser dans un esprit « fun » autour de chorégraphies créées par leur professeure.

Marine ne manque pas, lors de ses cours, d'**évoquer l'histoire de la danse, les musiques, les grands danseurs et chorégraphes**, ce qui est très enrichissant.

Le point d'orgue de l'année est le spectacle de juin créé entièrement par Marine à l'image des ballets. C'est ainsi que nous avons pu nous régaler avec : B comme Béjart, Blanche-Neige, Le Petit Prince... et bien d'autres.

Quel investissement, mais quel plaisir pour un tel aboutissement !

EN SAVOIR +

Contact et renseignements

Anne Khoury

✉ danseassofambrindas@gmail.com



En 2009, Marine rejoint l'Association des Familles et **transmet sa passion** à ses élèves, les amenant à



LE COMITÉ DES FÊTES

Salon du vin et des saveurs

RETROUVEZ LE SALON DU VIN ET DES SAVEURS
LE WEEK-END DU 21 ET 22 NOVEMBRE APRÈS UNE
LONGUE ANNÉE D'ABSENCE.

Après une formule « drive » en 2020, les membres du comité des fêtes vous proposent une **nouvelle édition du salon du vin et des saveurs en 2021.**

De fidèles viticulteurs récoltants venant de toute la France vous parleront de leur travail et vous feront découvrir leurs vins.

Vous retrouverez également des **produits gourmands du terroir** (miels, safran, foie gras, salaisons de l'Ardèche, pâtes de fruits et confitures, torréfaction, chocolats, caviar, truffes....)

Organisé depuis de nombreuses années, ce salon à taille humaine conserve son objectif : permettre de **se faire plaisir à moindre frais en rencontrant de sympathiques viticulteurs** sélectionnés pour leur excellent rapport qualité/prix.

Le billet d'entrée vous permettra de participer à une tombola (un tirage toutes les heures).

Rendez-vous le samedi 20 novembre de 10h à 19h et le dimanche 21 novembre de 10h à 18h.

EN SAVOIR +

Entrée : 2 € par adulte + 1€ de caution pour le prêt d'un verre INAO (gratuité pour les enfants)

✉ comitedesfetesbrindas@gmail.com



DDEN

Au service des élèves

DANS CHAQUE ÉCOLE, UN DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE **VEILLE AUX BONNES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS.**



©Shutterstock

Le DDEN a un rôle très important. Il est là pour **vérifier si les normes d'hygiène et de sécurité des locaux sont respectées.**

Il s'occupe aussi de la sécurité extérieure (passage piétons, surveillance...). Désigné officiellement pour 4 ans par le Directeur Administratif des Services de l'Éducation Nationale, il visite annuellement les écoles. À la suite de la visite, il rend son rapport au maire de la commune et à l'inspecteur de l'Éducation Nationale.

Son rôle est également de promouvoir les valeurs républicaines telles que la Laïcité et la Fraternité.

Deux DDEN habitent à Brindas et interviennent dans les écoles publiques primaires et élémentaires.

Toute personne de plus de 25 ans, jouissant de ses droits civiques et attachée à la cause de l'enseignement public peut devenir DDEN.

EN SAVOIR +

Contact et renseignements,
Union du Rhône des DDEN

✉ dden69@free.fr

☎ 04 78 44 67 42



©Shutterstock



JUMELAGE

2011-2021 Déjà dix ans de jumelage

DEPUIS LE 24 AVRIL 2011, BRINDAS EST JUMELÉE AVEC CHIGNOLO PO SITUÉE EN LOMBARDIE DANS LA PROVINCE DE PAVIE. POUR ARRIVER AU MARIAGE, DE LONGUES FIANÇAILLES ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES...

Le 19 septembre 1981, une **grande fête guignolesque est organisée à Chignolo Po** ayant pour thème «*Guignol est Chignol*». Pour mener à bien ce projet, le théâtre Guignol Mourguet à Lyon est sollicité. Pourquoi un tel rapprochement ? **En 1808, Laurent Mourguet, crée à son image une marionnette qu'il nomme «Guignol».** Lyon compte à cette époque de nombreux ouvriers en soie italiens parmi sa population. Il est probable que l'un d'entre eux soit d'origine lombarde et plus précisément de Chignolo Po. Cet italien est peut-être le voisin, l'ami de Laurent Mourguet. La première syllabe prononcée à la française de Chignolo Po devient (Chi et non Qui à l'italienne) et Gnafron appelle justement son inséparable ami «*Chignol*». Cette explication est celle adoptée par bon nombre d'historiens qui se sont penchés sur l'énigme de la présence de Guignol à la fois à Chignolo Po et à Lyon.



→ 2011 SIGNATURE DU SERMENT DE JUMELAGE

de Brindas de l'époque, Mme Christiane Agarrat et de membres de son équipe, du président et de la secrétaire du comité brindasien de jumelage, du Maire de Chignolo Po de l'époque, M. Antonio Bonati et de membres de son équipe, de la responsable du comité de jumelage de Chignolo Po, de responsables des «*Amis de Guignol*», du député, du sénateur et de beaucoup de chignolais jeunes et moins jeunes...

Mais avant de concrétiser le jumelage et gérer sa mise en oeuvre, la municipalité avait souhaité mobiliser les brindasiens-nes pour **constituer un comité de jumelage**. Après plusieurs réunions, le comité de jumelage «*Amitié Brindas-Chignolo Po*» fut créé avec quelques adhérents.



→ 2012 LES GONES À MOURGUET À CHIGNOLO PO

De sérieux échanges se concrétisent entre Chignolo Po et Lyon par l'intermédiaire de la Société des Amis de Lyon et de Guignol présidée par Gérard Truchet. Celui-ci oriente le **projet de jumelage sur Brindas**, patrie de Jean-Guy Mourguet descendant de Laurent Mourguet, créateur du Guignol lyonnais.

Le 23 septembre 2006, Chignolo Po organise un événement auquel participe la municipalité de Brindas avec un projet de jumelage. Le 22 septembre 2007, la municipalité chignolaise en présence des associations du village a reçu Mmes Agarrat et Valente, MM. Pelce et Avril. C'est cette **rencontre qui permettra véritablement d'entériner à Brindas ce jumelage**.

Ces différents échanges débouchent le 24 avril 2011 avec la **signature du serment de jumelage** à Chignolo Po par une délégation brindasienne composée du Maire



→ 2014 FÊTE DU JUMELAGE

Parmi les engagements du serment figure celui-ci : «*Encourager et soutenir les échanges entre nos concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité européenne au service d'un destin désormais commun*». C'est dans cet esprit que notre comité de jumelage agit au travers de l'organisation de différentes activités. Depuis 2011, des **échanges toujours festifs et des actions ont été mises en place** : fêtes du jumelage,

biennales à Brindas en alternance avec Chignolo Po, vente de produits italiens sur le Salon du Vin et des Saveurs, cours d'italien pour les adultes et les élèves de CM1-CM2 avec deux professeurs diplômées, club de lecture, ciné-club en partenariat avec la médiathèque, cours de cuisine, atelier de chansons italiennes... Toutes ces activités sont pérennes et ouvertes à tous.



→ 2016 FÊTE DES 5 ANS DE JUMELAGE

Avec le soutien de tous, brindasiens-nes, municipalité, associations, il y a encore beaucoup de possibilités de développement des activités de jumelage entre les deux communes dans tous les domaines : culture, jeunesse, sport, seniors, sécurité, économie...

N'oublions pas que Brindas abrite le Musée de Guignol, pris en charge par la C.C.V.L après le leg de sa collection de marionnettes par Jean-Guy Mourguet. La troupe brindasienne « *Les Gones à Mourguet* » lui rend hommage chaque jour. **Continuons tous à perpétuer ce magnifique et unique héritage** en participant massivement aux activités du jumelage ! Cette année, nous n'avons pas pu fêter comme il se doit avec nos jumeaux chignolais le 10^{ème} anniversaire du jumelage mais ce n'est que partie remise !

Viva Chignolo Po e Brindas gemellati per sempre !
Vive Chignolo Po et Brindas jumelés pour toujours !
Arrivederci con amicizia !
Au revoir avec amitié !

Le comité de jumelage

EN SAVOIR +

- Cours d'italien et diverses activités : Christiane Cornut
- ✉ amitie.brindaschignolopo@gmail.com
- ☎ 06 81 76 37 54
- Autres renseignements : Victor Fornito
- ✉ amitie.brindaschignolopo@gmail.com
- ☎ 06 85 82 92 35

2017 Visite de Frédéric Jean à Chignolo Po





AMICALE LAÏQUE DE BRINDAS

Des actions pour l'épanouissement des enfants !

Les bénévoles organisent chaque année des **actions au profit des écoles de Brindas** notamment lors des fêtes de Noël (sapins de Noël, participation au marché de Noël, vente de chocolats...)

L'association poursuit également ses activités sur l'année 2021/2022:

➔ **Objectif Terre** est une activité périscolaire qui est proposée aux élèves de CM1 pour **sensibiliser aux questions environnementales et à l'écocitoyenneté**. Une équipe de 7 bénévoles accompagne les enfants dans l'entretien d'un jardin, la rédaction d'un journal, des confections de poèmes...

EN SAVOIR +

Ludovic Picard ☎ 06 81 91 60 17

✉ ludovicpicard69@gmail.com

➔ **L'Aide aux Acquisitions** est menée depuis 18 ans à l'école de la Tour. Cette activité épaula les enfants en difficulté à **assimiler leurs connaissances** et les **aide dans leur organisation et méthode de travail**.



© Amicale Laïque

20 bénévoles donnent des conseils lors de séances individuelles afin d'éviter le décrochage scolaire.

EN SAVOIR +

Agnès et Jean-Louis Bachan ☎ 06 81 91 60 17

BRIND'ACCORD

Un chœur qui bat pour un monde meilleur !



© Brind'accord

Comme les saisons précédentes, la chorale restera fidèle à ses engagements en organisant des **concerts et des animations** sur la commune de Brindas. Ils mettent tout en oeuvre pour participer à des manifestations en vue d'animer le village.

Certes le confinement les a obligé à mettre leurs voix en sourdine, mais il a été propice à la réflexion et à l'élaboration d'un **large panel de projets**. D'ailleurs, un projet leur tient particulièrement à coeur.

À compter de cette saison, un **concert caritatif** sera organisé chaque année. Une association sera choisie en début de saison et les **bénéfices du concert seront remis à l'association** qui sera mise à l'honneur. Le chœur Brind'Accord a du coeur !

Si vous souhaitez intégrer une **chorale dynamique et chaleureuse**, Brind'accord vous accueillera à bras ouvert.

L'accent est mis sur le recrutement des hommes. **Messieurs, vous êtes les bienvenus !**

EN SAVOIR +

Maryvonne Drouet ☎ 06 67 43 50 87

Maryse Combe ☎ 06 12 51 44 39



USOL - NATATION

Bientôt la reprise !

Après deux longues années, les nageurs auront l'immense joie de retrouver la piscine intercommunale début novembre 2021. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, de nouvelles activités sont proposées : **aquayoga, aquatraining et triathlon.**

EN SAVOIR

natation.usol.fr



©Usol

ÉQUITHÉRAPIE

Le cheval est le miroir des émotions !

Passionnée d'équitation depuis son enfance et maman de 3 enfants, dont 2 en situation de handicap, Ludivine Prud'homme a vu l'équithérapie comme une évidence. Constatant les **bienfaits de l'équithérapie**, thérapie par le cheval, sur ses enfants, elle a décidé de créer **Cheval et partage** pour rendre l'équithérapie accessible à tous.

EN SAVOIR

☎ 06 22 89 25 68



©Chevalpartage

ASB

De la nouveauté

Pour la saison 2021/2022, de nouveaux sports seront proposés par l'ASB :

Au Gymnase Alain Mimoun

→ Pour les enfants, MULTISPORTS.

Les cours de multisports permettent aux enfants de développer leurs capacités physiques grâce à la découverte d'un large panel d'activités sportives diverses et variées comme les sports collectifs (basket, handball, volley) de raquette (badminton, ping-pong) ou encore parcours d'athlétisme, hockey, tir à l'arc...

→ Pour les adultes, GROUPE MIXTE

Renforcement musculaire et sports collectifs



©Shutterstock

À la salle d'évolution de l'école de la tour

→ À partir de 16 ans, DANSE CONTEMPORAINE

Tout commence par un échauffement... Puis se succèdent des exercices, de plus en plus approfondis afin d'acquérir une technique et une maîtrise contemporaine. L'apprentissage d'une chorégraphie vient compléter l'activité qui se terminera par un moment détente et/ou étirement pour rentrer chez soi tout à fait serein ! L'évolution et la progression des élèves sont des valeurs importantes mais cela se passe dans une ambiance conviviale et répondant aux besoins de chacun. Vous êtes les bienvenu(e)s aux cours de danse contemporaine.

→ Pour les adultes, ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

Véritable lien et travail en commun entre élèves et professeur, ce cours vous permettra d'endosser plusieurs rôles : danseur, chorégraphe, metteur en scène...

Tout au long de l'année, créons ensemble sur un thème défini, partageons toutes nos idées, mettons les en commun afin d'aboutir à une véritable création inédite à présenter au spectacle de fin de saison.



MJC

L'été à la MJC, tout un programme !

ACTIVITÉS À LA JOURNÉE, STAGES, SÉJOURS, ENFANTS, ADOS... LES JEUNES ONT ÉTÉ TRÈS NOMBREUX À PARTICIPER À CES VACANCES ACTIVES PROPOSÉES PAR LA MJC.

QUELQUES PHOTOS POUR DÉCOUVRIR L'ÉTÉ 2021 À LA MJC OU POUR LE GARDER EN SOUVENIR !

Vacances d'été pour les 11-17 ans :



Photos et visuels : ©MJC

→ Activités bubble et balayette

Bubble foot et balayette infernale : exemples d'activités parmi d'autres (Karting, Laser Game, BBQ, Paintball, Accrobranche, Fantasticable...) proposées en après-midi, en journée ou en soirée du 5 au 30 juillet et du 23 au 31 août.



→ Séjour Puy du Fou et Futuroscope

Deux jours au Puy du Fou pour découvrir les spectacles historiques et 2 jours au Futuroscope pour tester les attractions spatiales et scientifiques, du 26 au 31 juillet.



→ Stage web-radio

Stage web radio pour créer sa propre émission radio, du 24 au 26 août.



→ Séjour aquatique

Rafting, kayak, hydrospeed, canoé et veillées pendant 2 jours à St Pierre de Bœuf à l'Espace Eaux Vives, du 7 au 9 juillet.



→ Stage culture urbaine

Stage découverte des arts urbains (Graff, Hip-Hop, Light painting, Rap, Parkour), du 19 au 21 juillet.

Et bien sûr l'Accueil Libre à la MJC, ouvert tous les jours des vacances pour tous les jeunes...

EN SAVOIR ☺

Pour plus de renseignements sur l'Espace Jeunes ou sur les activités de rentrée

☎ 04 78 45 40 43

✉ contact@mjc-brindas.fr

Vous pouvez aussi découvrir l'ensemble de l'offre proposée, les tarifs et vous pré-inscrire, en vous connectant au site mjc-brindas.fr



Stages d'été multi-activités (6-10 ans) :



→ Stage musique et jeux extérieurs

Percussions corporelles, découverte instrumentale, réalisation d'un clip et aussi sport et jeux extérieurs : un programme varié du 7 au 9 juillet.



→ Stage VTT et Street Art

Un mix de pratiques sportives et artistiques durant 5 jours du 19 au 23 juillet.

→ Stage Escalade et multi-sports

Escalade, randonnée, course d'orientation... pour les sportifs en herbe qui ont tout donné du 26 au 30 juillet.

Rentrée culturelle et sportive à la MJC :

venez découvrir nos nouvelles activités, il reste encore quelques places...

→ Street Art (11 - 17 ans)

Apprentissage des techniques du Street Art.

→ Modelage (dès 11 ans et Adultes)

Par le contact avec la terre, appréhender le volume et s'initier aux techniques de cuisson.

→ Club Echecs (dès 6 ans et Adultes)

Initiation et enseignement du jeu d'échecs pour petits et grands.

→ Fit'Kids ou Yog'Kids ou Zumb'Kids (6 - 10 ans)

Il n'y a pas d'âge pour commencer à pratiquer ces disciplines, sources de nombreux bienfaits physiques et psychologiques.

→ Salsa / Batchata / Kizomba (Adultes - Débutants)

Débutant ou intermédiaire, seul(e) ou accompagné(e), apprenez à danser au rythme des danses latines dynamiques et chaudes.

Sans oublier l'offre d'ateliers thématiques élargie !

→ **Atelier Impressions** (linogravure, monotype, collagraphie) le 27 novembre

→ **Atelier Croquis Modèle Vivant et Architecture/ Paysage in situ** : le 2 octobre, 13 novembre et 18 décembre.

→ **Atelier cosmétiques DIY** (Do It Yourself) :

le 28 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 7 décembre

→ **Atelier Photo** : le 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre

→ **Atelier Création de bijoux** : le 23 octobre et 11 décembre

C'est parti pour le show !

Venez participer à la **première soirée karaoké live de la MJC, le 15 octobre !**

Chanter en live avec des musiciens expérimentés et non plus sur des bandes... Ça vous tente ? Alors vous choisissez vos morceaux dans un répertoire large et varié. Vous montez sur scène seul ou en groupe. Les paroles défilent sur un écran, notre animateur vous guide en cas de besoin... et le public en redemande !





*L'extérieur est le résultat de ce qui a été conçu
à l'intérieur !*

ARCHITECTURE

La quête de lumière de Georges Adilon



GEORGES ADILON A D'ABORD CONSACRÉ LES PLUS JEUNES ANNÉES DE SA VIE À LA PEINTURE AVANT DE SE TOURNER VERS L'ARCHITECTURE. IL S'EST INITIÉ AU PREMIER ART EN CONSTRUISANT SA MAISON FAMILIALE À BRINDAS QUI DEVIENDRA LE MODÈLE DE SES FUTURES ŒUVRES ARCHITECTURALES.

Tout d'abord, Georges Adilon est un **artiste peintre**. Né en 1928, il a étudié à l'école des Beaux-Arts de Lyon. Diplômé en 1949, il peint de nombreuses œuvres et s'inscrit dans la mouvance de l'École Lyonnaise, un groupe de peintres lyonnais. Tout au long de sa vie, il expose dans de nombreuses galeries : la galerie Montmorency à Paris, la Galerie Kriegel, la première Biennale d'art contemporain en 1984 «Octobre des arts»...

Autodidacte, il n'a jamais souhaité obtenir un diplôme d'architecte et a tout appris sur le terrain. Avant de se consacrer à l'architecture dans les années 1960, il a habité dans les grands ensembles Bron-Parilly conçus par de grands architectes modernes lyonnais : René Gagès, Franck Grimal et Pierre Bourdeix. En 1960, il se lance dans le projet de **construction de sa propre maison** à Brindas en donnant libre cours à son imagination. L'époque était propice à l'autoconstruction puisque qu'on assistait à une uniformisation de l'architecture des maisons individuelles devant être construites rapidement pour pallier le manque cruel de logements en France. Certains artistes souhaitaient faire face à ce manque de créativité et d'individualisation des habitations. Cependant, Georges Adilon a construit sa demeure surtout pour vivre dans une maison correspondant à son **mode de vie**, celui de sa famille et son **goût artistique**.

Sa maison à Brindas, située chemin des Broussatières a été construite avec le soutien de deux amis maçons. Elle a fait l'objet d'une **inscription au titre des monuments historiques**. Ses maisons, construites en béton, adoptent des formes ovoïdales, jouent avec la lumière naturelle et utilisent des blocs intégrés préfabriqués. Les maisons Adilon font la **part belle à la lumière**. Les ouvertures dans les murs jouent un rôle essentiel dans les intérieurs.

La maison de Brindas aura servi de modèle à ses futures œuvres architecturales comme l'établissement scolaire

de Sainte Marie les Lyon (les maristes), l'**externat Sainte Marie** sur la colline de Fourvière et à La Verpillière en Isère ainsi que des maisons pour des clients intéressés par son architecture. La plupart des maisons Adilon sont situées en Rhône-Alpes et présentent plusieurs similitudes : des toits à faible pente, aucune entrée ni façade principale, parpaings, ciments blancs ou noir, chaux... L'intérieur est aménagé avec des blocs de bétons fonctionnels qui se fondent dans le corps pour meubler l'espace (cheminée, étagère, table...). Les ouvertures sont orientées en fonction du paysage et des heures de la journée. Pour lui, « *l'extérieur est le résultat de ce qui a été conçu à l'intérieur* ». Le bâtiment est donc pensé en fonction de l'aménagement intérieur. La singularité des maisons dépend du mode de vie de ses résidents. Il intègre **architecture, sculpture et peinture** à l'ensemble de ses œuvres.



L'extérieur est le résultat de ce qui a été conçu à l'intérieur

Dans les années 70, la commune de Brindas voit naître **7 maisons de George Adilon** avec le soutien du maire Alexandre Bonjean. Mais il essuie aussi plusieurs refus de projets de construction dans la région, c'est pourquoi il met un terme à ses projets de construction dans les années 1980. Il s'est éteint à Lyon en 2009 et encore aujourd'hui, son **art contemporain** ne laisse personne indifférent.





CUISINE

Épate tes amis avec des monster cookies

Comme tu le sais, Halloween est une fête où tu te déguises avec tes

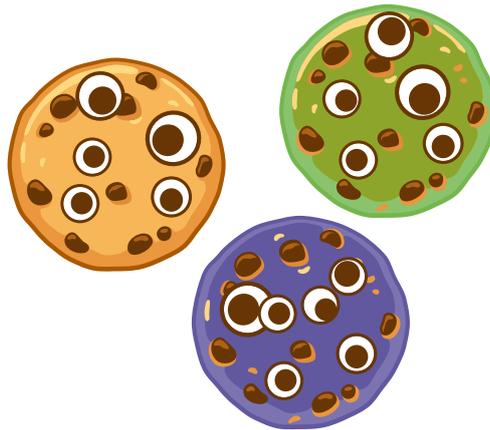
amis pour aller ensuite demander des bonbons aux voisins. Mais savais-tu que Halloween vient des Celtes?

Les Celtes pensaient que les morts revenaient sur terre le soir du 31 octobre.

Alors ils se déguisaient pour que les morts ne fassent pas la différence entre le monde des morts et celui des vivants.

Voici une recette pour préparer d'effrayants cookies à tes amis le soir d'Halloween.

Cette recette est à réaliser avec l'aide d'un adulte pour plus de sécurité, notamment lorsqu'il y a des choses à faire fondre ou cuire. Bon appétit !



Préparation : 15 min

Cuisson : 10 min

Pour 4 personnes

- 1 sachet de sucre vanillé
- 150 g de farine
- 100 g de sucre semoule
- 1 œuf
- 1/2 sachet de levure traditionnelle
- 100 g de beurre doux
- 100 g de pépites de chocolat
- quelques bonbons



Préchauffe le four à 180°C (thermostat 6).



Fais ramollir le beurre puis le mélanger au sucre et à l'œuf dans un saladier. Verser le sucre vanillé, la levure et mélanger.



Petit à petit, verse la farine tout en remuant afin que la pâte soit bien lisse et homogène.



Incorpore quelques gouttes de colorants alimentaires, les pépites de chocolat et les bonbons.



Sur une plaque de papier sulfurisé, forme de petites boules avec la pâte. Laisse un espace entre chacune des petites boules (2 à 3 cm) car elles vont s'élargir durant la cuisson.

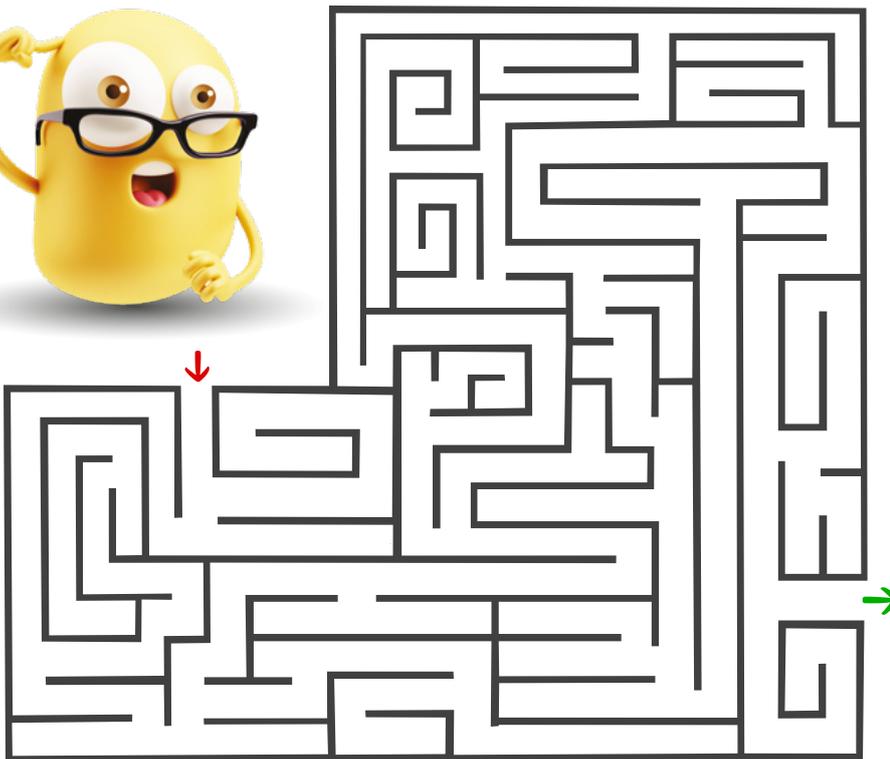


Enfourne pendant 10 min. Dès que tu vois les bords des cookies brunir, retire-les du four.



LABYRINTHE

Défi-jeu



Aide-le à retrouver le chemin de l'école à travers ce labyrinthe. Il a hâte de revoir ses camarades ! Bon courage.



HISTOIRES DRÔLES

Rions un peu !

- La maîtresse demande :
 - Toto, quelle est la cinquième lettre de l'alphabet ?
 - Heu...
 - Très bien, Toto !

- Une maman s'exclame :
 - Pourquoi manges-tu ton éclair au chocolat en te regardant dans la glace ?
 - Pour avoir l'impression d'en manger deux !

- Pourquoi les mille-pattes ne peuvent-ils pas jouer au hockey ? Le temps d'enfiler leurs patins, la partie serait déjà terminée !

- Un bébé serpent demande à sa maman :
 - Maman, est-ce que je suis vénimeux ?
 - Non, pourquoi, mon chéri ?
 - Parce que je me suis mordu la langue !



INSOLITE

Le vin de Brindas : l'histoire de sa renommée

QUI SE SOUVIENT AUJOURD'HUI DE PETRUS SAMBARDIER ? (1875-1938)

CE JOURNALISTE, « CHANSONNIER » PRODUISIT DE NOMBREUX ARTICLES SAVOUREUX TRAITANT POUR LA PLUPART DU TERROIR LYONNAIS.

Nous reproduisons ici un article délicieux consacré au vin de Brindas qui a inspiré de nombreux humoristes à commencer par les auteurs du répertoire de Guignol, qui ont fait de notre cru le penchant favori de notre Gnafron.

« Le vin de Brindas n'est certes pas du Brouilly ou du Juliéna, mais il est, comme petit vin des campagnes lyonnaises, fort honorable et savoureux. »

Cependant la réputation existe. Vous entendrez dire couramment : « une grive qui a piqué un raisin à Brindas vient mourir à Chaponost ».

Et notre maître Puitspelu a consacré la légende. Il écrit au mot « Brindas » de son Littré : (1)

- Vin de Brindas : mauvais vin.

Brindas, village de nos environs, renommé pour la fâcheuse qualité de son vin.

« Un lyonnais, pour gausser, dans un grand restaurant de Paris demande :

- Avez-vous du Brindas ?

Mais il fut le dindon de la farce.

- Certainement, Monsieur !

Et on lui apporte un vin cacheté quelconque qu'à l'addition l'on compte six francs »

Noter qu'au temps de Puitspelu, du vin à six francs n'était pas du vin à baigner les pieds des chevaux. Notre fabricant dut trouver sa plaisanterie salée.

Il suffira d'expliquer l'origine peu connue dont souffre le cru brindasique pour le réhabiliter.

Croiriez-vous que c'est un coup des curés !

La déchéance du vin de Brindas fut prononcée, il y a fort longtemps, dans les séminaires et presbytères du diocèse de Lyon. Et voici comment.

Dans les temps où l'on n'avait pas encore volé son bien au diocèse, nos vieux archevêques avaient des vignes un peu partout et récoltaient leur vin. Celui du Beaujolais, ils ne le débitaient pas au détail comme le faisaient du leur les dames de Saint Pierre, qui tenaient cabaret vers la rue du Platre. Non, les archevêques faisaient hommage au Saint Père de leurs meilleurs crus, réservaient les crus de la seconde classe pour les cadeaux et gratifications, et vendaient le reste.

Pour ce qui était du vin de Brindas, un peu maigriot, mais fort buvable, il était réservé pour la consommation



dans les séminaires, alors fort nombreux.

La production du cru de Brindas n'était donc pas suffisante pour désaltérer toute cette jeunesse. Alors, que faisaient Messieurs les économes et dépensiers ? Vous le devinez. On servait aux jeunes clercs, chantres et enfants de chœur, un Brindas largement mouillé.

Bien sûr qu'on ne le leur disait pas. Les jours où il y avait du vin au réfectoire, on annonçait « vin de Brindas ».

Nos futurs prêtres, dont beaucoup étaient fils de vignerons, trouvaient, naturellement, ce vin bien chétif. Ils faisaient un peu la grimace en pensant : « Quand je serai curé, ce n'est pas du Brindas que j'offrirai à mes marguilliers, le dimanche de Quasimodo, au déjeuner de signature des comptes paroissiaux ! »

Et dans les presbytères, dans les collèges, les anciens séminaristes devenus vicaires, curés, professeurs, à toute réunion confraternelle, ne manquaient pas de s'écrier : « Et surtout, pas du vin de Brindas ! »

Au dessert, on évoquait en riant le souvenir peu capiteux du cru du séminaire.

Vous voyez que la fâcheuse renommée est d'origine ecclésiastique et que cette renommée n'a plus de raison d'être, même dans les séminaires, vu que l'archevêché ne possède plus de vignes à Brindas. (2)

Petrus Sambardier

(1) Nizier de Puitspelu : le Littré de la Grand'cote, académie du Gourguillon 1903.

(2) Les surfaces occupées par la vigne sur notre commune avoisinaient 200 hectares en 1824. Les ravages causés par l'épidémie de phylloxéra, malgré le renouvellement des cépages ont réduit cette surface à 68 ha en 1914 et 50 ha en 1950. La production aujourd'hui est marginale.



ENSEMBLE POUR BRINDAS



Transports collectifs : il est temps d'en parler

Après un été plutôt paisible, il convient en cette rentrée de ne pas oublier qu'il y a parmi les sujets d'actualité celui concernant la **mobilité** et l'amélioration des **transports collectifs**.

Au mois de juin dernier la Communauté de communes des Monts du lyonnais (CCVL), à laquelle Brindas appartient a pris la compétence mobilité, jusque là dévolue aux communes, conformément à la loi.

Au premier janvier 2022 un **nouvel établissement public**, dont pour l'instant le nom n'est pas connu, va remplacer le **SYTRAL**, le syndicat intercommunal qui assure la tutelle des **TCL**. Contrairement au SYTRAL qui ne couvrait que la métropole et quelques communes adhérentes dont **Brindas**, le nouvel établissement public couvrira outre la métropole, l'intégralité du département du Rhône à travers ses **12 communautés de communes**. Ainsi, pour notre territoire, la **CCVL** devient le **seul acteur légitime** sur les questions de mobilité vis à vis de ce nouvel établissement public.

Très prochainement, doit être établi pour cet ensemble un **plan pluriannuel d'investissement**. Le SYTRAL a annoncé qu'une **concertation publique** allait se dérouler à l'automne sur les grands projets de ce plan, nouvelles lignes de **méto**, de

tramway, de **bus** ou de **transport par câble**.

Brindas, comme les autres communes, a été **sollicité** ce **printemps** par la **CCVL** pour faire valoir ses besoins. Certaines communes comme **Grézieu-la-Varenne** ont beaucoup travaillé et déjà fait des **propositions intéressantes**.

Ainsi, si l'on ne veut pas **subir** et nous retrouver devant le **fait accompli**, il est grand temps que la **municipalité se saisisse** de ce sujet et engage sans tarder une **réflexion élargie**.

Les choix en matière de transport collectif sont **complexes : fréquence, temps de parcours, régularité, amplitude des horaires**, qualité des **correspondances** et **confort des véhicules** et des **arrêts**, possibilité de **parking** à proximité et bien sûr prise en compte des **coûts** en fonction de la densité de population.

Cette dynamique de réflexion était inscrite dans notre **programme** et **sans attendre** nous voulons apporter notre **contribution** à ce débat passionnant en formulant, par exemple, quelques **propositions** sur le **court terme** et des **réflexions** à plus longue échéance :

- **Prolongation du C24** jusqu'à Brindas au lieu de Val d'Yzeron permettant une fréquence accrue

- **C11 express** permettant un accès plus rapide à la gare d'Oullins et au métro B
- Quel avenir pour le projet de la ligne du **métro E** ?

- Faut-il revendiquer la création d'une branche de **tram-train** montant jusqu'à Craponne et se branchant sur l'existante ?

- Que penser du projet de **téléphérique** Francheville Lyon ?

- Faut-il revendiquer un **terminus plus pratique** que la gare de Francheville pour les habitants de la CCVL ?

Les sujets ne manquent pas et on doit mettre l'**imagination au pouvoir**.

Nous sommes certains qu'en créant un débat ouvert, la municipalité sera en mesure de faire des propositions **cohérentes** pour une meilleure desserte de la commune tout en veillant à comprendre les choix **économiques** de ce futur acteur du transport collectif.

Ne ratons pas le **coche** : il est plus que temps de se **mobiliser** sur le sujet.

Toujours à votre écoute, continuez à nous solliciter pour faire que les choses changent et que la démocratie participative ne soit pas que de façade.

Sincèrement vôtre.

Patrick Bianchi, Michel Weill, Nathalie Poignet, Ludovic Picard et Laurent Ferlet

BRINDAS AVEC VOUS



Chères Brindasiennes, chers Brindasiens,

L'été s'achève et le temps de la rentrée est là. J'espère que vous avez pu profiter de cette période estivale dans de bonnes conditions.

Le mois de septembre marque la nouvelle année scolaire ainsi que le lancement des nouvelles saisons sportive et culturelle.

Cette rentrée scolaire 2021 est une nouvelle fois marquée par de nouvelles habitudes à prendre pour nos écoliers et notre corps enseignant et pédagogique. Je les remercie pour leur capacité à s'adapter pour nos enfants. Je remercie également nos représentants de parents d'élèves qui ont accompagné et préparé cette rentrée. Un travail de l'ombre qu'il est important de mettre en avant.

La saison associative a démarré avec la tenue du forum des associations le 4 septembre. J'ai eu plaisir à rencontrer une grande partie des associations présentes. Nos échanges sont essentiels. Sachez que l'expérience des bénévoles ou des professionnels est un réel atout pour notre commune et ses habitants.

Qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales, nos associations contribuent à lutter contre l'isolement, favorisent l'épanouissement personnel et collectif mais aussi à notre bonne santé physique. De belles valeurs sont transmises aux travers elles.

Que toutes les personnes présentent dans ces structures soient remerciées pour leur investissement.

Sur le thème culturel, nous avons eu le plaisir d'inaugurer (enfin) notre belle salle intercommunale L'InterValle. Ce lieu de spectacle offre un écrin de qualité pour la représentation artistique de notre programmation culturelle. Je vous invite à participer à cette saison culturelle. Diverse et accessible à tous, il y en a pour tous les goûts. **C'est l'occasion de découvrir et de s'émerveiller au plus près de chez nous.**

Concernant les sujets municipaux, une révision du plan local de l'urbanisme a débuté cet été. Un travail de fond va être fait et je souhaite que la municipalité puisse vous consulter ou, du moins, vous présenter l'avancée des réflexions et des décisions.

L'enjeu est majeur pour notre commune car **ce nouveau plan dessinera le territoire de Brindas des 30 prochaines années**. Il s'agira de définir les zones de densification, d'en protéger d'autres, de limiter ou de développer les constructions à certains endroits, de définir l'emplacement des futurs équipements publics (écoles, gymnases, crèches etc...).

Un sujet passionnant et qui vous concerne. Car toutes les décisions prises devront être un équilibre entre l'intérêt commun

(votre avis) et la volonté de la municipalité à prévoir et à anticiper l'avenir... **Un vaste chantier qui nécessite que vous y soyez pleinement associés.**

Vous pourrez compter sur moi pour être un relai efficace et déterminé.

Enfin, je reste disponible pour tout échange ou question.

Fidèlement,

Guillaume GIRAUD
Conseiller municipal
contact@brindasavecvous.fr
07 69 49 90 95

Une équipe à votre écoute

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez également contacter les élus via le site internet : www.brindas.fr ou par courriel.



➔ **Frédéric Jean**
maire
✉ frederic.jean@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 14h à 17h.



➔ **Isabelle Chriqui Darfeuille**
1^{re} adjointe - Affaires scolaires et Communication
✉ isabelle.chriqui-darfeuille@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Fabrice Vericel**
2^e adjoint - Urbanisme et Aménagement du territoire
✉ fabrice.vericel@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Danielle Gerez**
3^e adjointe - Affaires sociales
✉ danielle.gerez@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Pierre Martin**
4^e adjoint - Travaux, voirie et sécurité
✉ pierre.martin@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.



➔ **Anne Chantraine**
5^e adjointe - Nature et Environnement
✉ anne.chantraine@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le mercredi après-midi et le premier samedi du mois.



➔ **Thierry Bailly**
6^e adjoint - Sport et jeunesse et Occupation des bâtiments communaux
✉ thierry.bailly@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le soir à partir de 17h.



➔ **Martine Lalauze**
7^e adjointe - Affaires culturelles et vie associative
✉ martine.lalauze@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi matin.



➔ **Gérard Bichonnier**
8^e adjoint - Animation communale et vie économique
✉ gerard.bichonnier@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi de préférence ou possibilité en fin de journée.



➔ **Bernard Balestie**
conseiller délégué au lien intergénérationnel
✉ bernard.balestie@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.

Mairie



✉ accueil@brindas.fr  brindas.fr
 04 78 16 02 00 Fax : 04 78 45 40 94



Horaires d'ouverture

- lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi de 14h à 18h, fermée le matin
- jeudi de 8h15 à 12h, fermée l'après-midi
- samedi de 9h à 12h (uniquement permanence État-civil)

Permanences d'urbanisme

- physiques : sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h
- téléphoniques : le mardi de 14h à 17h

Service scolaire

Pour toute demande, envoyer un mail à ✉ service.scolaire@brindas.fr

CCAS

- physique : le vendredi de 14h à 17h.
- téléphonique : le lundi de 9h à 17h



Médiathèque



☎ 04 78 87 98 82
✉ mediatheque@brindas.fr
🌐 brindas.opac3d.fr



Horaires d'ouverture

(pass sanitaire obligatoire)

- mardi de 16h à 19h
- mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- vendredi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h
- samedi de 9h à 12h30



télécharger
le magazine :
 brindas.fr

Marché



Place de la Paix
Vendredi de 8h à 12h



Contacts utiles

➔ Les permanences en mairie

Sipag

avec la participation de Bernard Balestié, 2^e vendredi de chaque mois, de 9h30 à 12h.

Sur inscription ☎ 04 37 22 07 24.

Mission locale

Les 2^e jeudis du mois en mairie.
Sur rendez-vous auprès de la Mission locale de Tassin la Demi-Lune

☎ 04 72 59 18 80.

➔ Communauté de communes des vallons du Lyonnais (CCVL)

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

27 chemin du Stade - 69670 Vaugneray
Pour toutes vos questions concernant la petite enfance, la jeunesse, les ordures ménagères, l'emploi et les commerces.

☎ 04 78 57 83 80 🌐 ccvl.fr

➔ La Poste

- mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- jeudi : de 14h30 à 17h30
- samedi : de 9h à 12h.

Horaires d'été, du 9 au 28 août

- mardi, mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h
- jeudi : de 14h30 à 17h
- samedi de 9h à 12h

Services d'urgence



- **Pompiers**
☎ 18 ou ☎ 112

- **Gendarmerie de Vaugneray**

☎ 17
ou ☎ 04 78 45 80 21

- **Police municipale**

☎ 06 08 86 25 58
ou ☎ 04 78 16 02 04

- **Centre antipoison**

☎ 04 72 11 69 11

- **GRDF**
(Gaz de France)

☎ 0800 47 33 33

Emplacements des défibrillateurs

- Place de Verdun (contre la mairie)
- Carré d'Ass'
- Parc des Sports
- Gymnase Alain-Mimoun

Ramassage des ordures ménagères (hors déchets verts)

Tous les **mercredis** à partir de 6h.

Collecte sélective (emballages, recyclables et papier)

Vendredi - collecte du conteneur à couvercle jaune, une semaine sur deux (semaines paires)

Verre

Il vous est demandé d'apporter votre verre dans les silos ad hoc installés à différents endroits de la commune.

Déchets verts

Il vous est demandé d'apporter vos déchets de jardin en **déchèterie** ou dans les **benches installées à cet effet sur le parking du collège Charpak**, certains samedis matin, au printemps et à l'automne.
Déchèterie, PAE Les 2 Vallées à Vaugneray
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le samedi de 9h à 18h.

BRINDAS

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 11 décembre
Salle des Fêtes de 9h30 à 18h

Plus de 40 artisans et créateurs

Ateliers créatifs pour les enfants

Petite restauration

Buvette

Entrée gratuite



 CET ÉVÉNEMENT POURRA
ÊTRE ANNULÉ OU REPORTÉ
EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION
DU CONTEXTE SANITAIRE.